

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Diisopropylamine p.

Numéro d'Enregistrement 01-2119485846-20-XXXX
REACH:
Nº CAS: 108-18-9
Nº Index: 612-129-00-5
Nº CE: 203-558-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Réactifs et produits chimiques de laboratoire
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º
Lieu: N-4050-320 Porto
Téléphone: +351 226002917
E-mail: info@analytichem.com
Interlocuteur: SDS service department
E-mail: SDS@analytichem.com
Internet: www.analytichem.com
Service responsable: SDS service department

Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Belgium NV
Rue: Industriezone "De Arend" 2
Lieu: B-8210 Zedelgem
Téléphone: +32 50 28 83 20
E-mail: info.be@analytichem.com
Interlocuteur: SDS service department
E-mail: SDS@analytichem.com
Service responsable: AnalytiChem
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 2 de 14

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)
/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTREC)

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225
Acute Tox. 3; H331
Acute Tox. 4; H302
Skin Corr. 1B; H314
STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Danger
d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Formule: C6H15N
Poids moléculaire: 101,19 g/mol

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 3 de 14

Composants pertinents

| Nº CAS | Substance | Quantité |
|--|------------------|--|
| Nº CE | Nº Index | Nº REACH |
| Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | |
| 108-18-9 | diisopropylamine | 100 % |
| | 203-558-5 | 612-129-00-5 01-2119485846-20-XXXX |
| | | Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H225 H331 H302 H314 H335 |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS | Nº CE | Substance | Quantité |
|---|-----------|------------------|----------|
| Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | | |
| 108-18-9 | 203-558-5 | diisopropylamine | 100 % |
| par inhalation: CL50 = 5,35 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 - < 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 420 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 5 - 100 | | | |

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologue.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire boire d'agent de neutralisation. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

corrosif

Dyspnée

Risque de lésions oculaires graves.

Oedème pulmonaire

Maux de tête

Spasmes

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 4 de 14

Inflammation conjonctivale chimique (Chemosis).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes d'azote (NO_x)

Dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étaient sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Veiller au retour de flamme.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 5 de 14

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

Préventions des incendies et explosion

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 6 de 14

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Respecter les réglementations nationales.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
température de stockage < +30°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

| Nº CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|----------|------------------|-----|-------------------|-------------------|-----------|---------|
| 108-18-9 | Diisopropylamine | 5 | 20 | | VME (8 h) | |

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| Nº CAS | Désignation | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|---------------------------------|------------------|-------------------|------------|-------------------------|
| DNEL type | | | | |
| 108-18-9 | diisopropylamine | | | |
| Salarié DNEL, à long terme | | par inhalation | systémique | 5 mg/m ³ |
| Salarié DNEL, aigu | | par inhalation | systémique | 18 mg/m ³ |
| Salarié DNEL, à long terme | | par inhalation | local | 5 mg/m ³ |
| Salarié DNEL, aigu | | par inhalation | local | 18 mg/m ³ |
| Salarié DNEL, à long terme | | dermique | systémique | 0,5 mg/kg p.c./jour |
| Salarié DNEL, à long terme | | dermique | local | 0,22 mg/cm ² |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par inhalation | systémique | 0,6 mg/m ³ |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par inhalation | local | 0,6 mg/m ³ |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par voie orale | systémique | 0,083 mg/kg p.c./jour |

Valeurs de référence PNEC

| Nº CAS | Désignation | Valeur |
|---|------------------|------------|
| Milieu environnemental | | |
| 108-18-9 | diisopropylamine | |
| Eau douce | | 0,5 mg/l |
| Eau douce (rejets discontinus) | | 0,2 mg/l |
| Eau de mer | | 0,05 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 5,1 mg/kg |
| Sédiment marin | | 0,51 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 28,6 mg/l |
| Sol | | 0,56 mg/kg |

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 7 de 14

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Écran de protection du visage

Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 730 Camatril® Velours

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 730 Camatril® Velours

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: ABEK

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

Danger d'explosion

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------|---------------|
| L'état physique: | Liquide |
| Couleur: | incolore |
| Odeur: | comme: Amines |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Code du produit: AC11.00203

Révision: 19.08.2025

Page 8 de 14

| | |
|--|--------------------------|
| Seuil olfactif: | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion/point de congélation: | -70 °C |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 84 °C |
| Inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité: | 1,1 vol. % |
| Limite supérieure d'explosivité: | 7,1 vol. % |
| Point d'éclair: | -13,45 °C |
| Température d'auto-inflammation: | 295 °C |
| Température de décomposition: | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur (à 20 °C): | 11,8 (6 g/l) |
| Viscosité cinématique: | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité: | Soluble dans: Eau |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible |
| La vitesse de dissolution: | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | Aucune donnée disponible |
| La stabilité de la dispersion: | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur: | 93,33 hPa |
| (à 20 °C) | |
| Pression de vapeur: | Aucune donnée disponible |
| Densité: | 0,7169 g/cm³ |
| Densité relative: | Aucune donnée disponible |
| Densité apparente: | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative: | Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques des particules: | Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Combustion entretenue:

Combustion auto-entretenue

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:

0,4 mPa·s

(à 25 °C)

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 9 de 14

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2. Stabilité chimique

Protéger contre:

Air

Humidité

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant

Acides

Peroxydes, par exemple, peroxyde d'hydrogène

Aluminium

NO₃

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Aluminium

10.6. Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie voir :

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Toxicité aiguë

Toxique par inhalation.

Nocif en cas d'ingestion.

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

Oedème pulmonaire

irritations des muqueuses

Effet inhalatif: lésion des voies respiratoires.

| Nº CAS | Substance | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
|----------|----------------------------------|----------------------|-----------|--------|---------------------|--------------------|
| 108-18-9 | diisopropylamine | | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | 420 | Rat | Study report (1985) | EPA OPP 81-1 |
| | cutanée | DL50 < 5000 mg/kg | > 2000 - | Rat | Study report (1977) | OECD Guideline 402 |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 | 5,35 mg/l | Rat | Study report (1979) | OECD Guideline 403 |
| | inhalation poussières/brouillard | ATE | 0,5 mg/l | | | |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 10 de 14

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (diisopropylamine)

Dommages causés à :

reins

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocrinien chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Oedème pulmonaire

Information supplémentaire

Irritant

corrosif

Dyspnée

Risque de lésions oculaires graves.

Oedème pulmonaire

Maux de tête

Spasmes

Inflammation conjonctivale chimique (Chemosis).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diiisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 11 de 14

| Nº CAS | Substance | | | | | | |
|----------|----------------------------------|------------------|------------------|------------------------|---------------------------|--|--------------------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode | |
| 108-18-9 | diiisopropylamine | | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 31 mg/l | > 21 - < 96 h | Leuciscus idus | Other company data (1985) | other: German industrial standard test g | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r 20 mg/l | 96 h | Selenastrum sp. | Publication (1980) | other: EPA, National Eutrophication Rese | |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC 582 mg/l | 35 d | Gasterosteus aculeatus | Publication (1989) | OECD Guideline 210 | |
| | Toxicité bactérielle aiguë | CE50 mg/l () | > 100 | 3 h | Boue activée | Study report (2010) | OECD Guideline 209 |

12.2. Persistance et dégradabilité

11 %; 28 d; aerob

OECD 301D

Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| Nº CAS | Substance | Log Pow |
|----------|-------------------|---------|
| 108-18-9 | diiisopropylamine | 0,4 |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Code du produit: AC11.00203

Révision: 19.08.2025

Page 12 de 14

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1158**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** DIISOPROPYLAMINE**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3+8

Code de classement: FC

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

Catégorie de transport: 2

Nº danger: 338

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1158**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** DIISOPROPYLAMINE**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3+8

Code de classement: FC

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1158**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** DIISOPROPYLAMINE**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3+8

Dispositions spéciales: -

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-E, S-C

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1158**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** DIISOPROPYLAMINE**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3+8

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L

Passenger LQ: Y340

Quantité exceptée: E2

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Révision: 19.08.2025

Code du produit: AC11.00203

Page 13 de 14

| | |
|--|-----|
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): | 352 |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne): | 1 L |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo): | 363 |
| IATA-Quantité maximale (cargo): | 5 L |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Indications relatives à la directive H2 TOXICITÉ AIGUË

2012/18/UE (SEVESO III):

Informations complémentaires: P5c

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 11.

Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|------|---|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H331 | Toxique par inhalation. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diisopropylamine p.

Code du produit: AC11.00203

Révision: 19.08.2025

Page 14 de 14

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.